BULLETIN MUNICIPAL DE MONTREAE

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

7.—(21743) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction d'égouts dans les rues suivantes, au coût total de \$33,500, dont \$5,560 payable par la Cité, et \$27,940 par les propriétaires:

Crédit à voter

939

Rue Ogilvie, de Lanoraie à Est ave du Parc \$12,000

Rue Abraham, de Roche à Est ave du Parc 9,000

Rue Hopper, de Lanoraie à Est ave du Parc 12,500

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de voter le crédit ci-dessus pour la construction desdits égouts à la journée.

8.—(19971) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un égout à Hochelaga, entre les rues Saint-Germain et Darling, au coût de \$2,110, dont \$240 payable par la Ville et \$1,870 par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote du crédit cidessus, pour la construction dudit égout à la journée.

9.—(21715) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de tuyaux à l'eau dans l'avenue Hôtel-de-Ville, entre la 2ème et la 3ème avenue, dans la Ville Saint-Pierre, au coût de \$700.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

10.—(21749) Soumis un compte de M. H. R. Lordly, ingénieur-civil, au montant de \$1,500, pour inspection, examen des plans, etc., des travaux de construction de l'aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte à même le crédit voté pour travaux d'élargissement de l'aqueduc.

11.—(21742) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant deux réclamations en dommages faites par des propriétaires riverains des travaux d'agrandissement de l'aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

12.—(21555) Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 7 juillet courant, au sujet de l'expropriation de la propriété McNally, pour l'élargissement de la rue Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant qu'il soit procédé à l'expropriation pure et simple de ladite propriété, pour compléter l'élargissement de la rue Aqueduc.

13.—(21741) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur la demande faite par la Compagnie du Grand-Tronc pour la construction de deux voies additionnelles, à partir de la rue Richmond à la Jonction de Saint-Henri.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'informer la Compagnie que le Bureau ne croit pas devoir accorder la permission demandée pour le présent,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report and to report to Council accordingly.

7.—(21743) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting on estimate of the cost of laying sewers in the following streets, the same aggregating the sum of \$33,500, of which \$5,560 payable by the City and \$27,940 by the proprietors.

Appropriation to be voted

Avenue \$12,000 Abraham street, from Roche to East of Park

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the above sum be voted for the construction of said sewers by day labor.

8.—(19971) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that a sewer be laid in Hochelaga, between St. Germain and Darling streets, at a cost of \$2,110, of which \$240 payable by the City and \$1870 by the proprietors.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the above appropriation be voted for the construction of said sewer by day labor.

9.—(21715) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer, recommending the laying of water pipes in City Hall Avenue, between the 2nd and 3rd Avenue, in Ville St. Pierre, at a cost of \$700.00.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved That said report be approved, and that a report be made to Council accordingly.

10—(21749) Submitted an account from Mr. H. R. Lordly, civil engineer, amounting to \$1,500, for inspection, examination of plans, etc., in connection with the construction of the Aqueduct.

On motion of Commissione Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of the said account be authorized out of the appropriation voted for the enlargement of the Aqueduct.

11.—(21742) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer, transmitting two claims for damages from owners of properties bordering on the Aqueduct.

On motion of Commissioner Coté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

12.—(21555) Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council, held on the 7th July instant, anent the expropriation of the McNally property for the widening of Aqueduct street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the expropriation of the said property be proceeded with, to complete the widening of Aqueduct street.

13.—(21741) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer anent an application made by the Grand Trunk Ry. Co., for the laying of two additional tracks from Richmond street to St. Henry Junction.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said Company be informed that the Board do not deem it advisable for the present to grant